

qui a fait tant de bruit en Canada, n'a jamais trotté plus vite qu'en deux minutes et demie, et même deux trente-deux, disent quelques-uns.

On lit dans un journal anglais : "Celui qui se marie par amour, prend une femme ; celui qui se marie pour l'argent, prend une maîtresse ; celui qui se marie pour la position, prend une dame. Vous êtes aimé par votre femme, considéré par votre maîtresse et toléré par votre dame. On s'accorde avec sa femme, on est conduit par sa maîtresse et on est l'esclave de sa dame. Votre femme partagera vos chagrins, votre maîtresse, votre argent, et votre dame, vos dettes. Si vous mourez, votre femme vous pleurera, votre maîtresse déplorera votre sort, et votre dame portera le deuil. Choisissez." JUCUNDUS.

LIVRES NOUVEAUX.

PETITE GEOGRAPHIE DES ECOLES CANADIENNES.—C'est un ouvrage que nous recommandons à l'attention de tous ceux qui s'occupent d'éducation. Il est fait d'après une méthode qui a déjà fait ses preuves et qui a pour effet de graver facilement les choses dans l'esprit des enfants. L'auteur de ce livre est M. Nantel, Supérieur du Collège de Ste.-Thérèse.

L'autre est un petit volume qui porte pour titre, "Petites fleurs de poésie" pour l'enfance canadienne. C'est un charmant recueil de choses belles et bonnes qu'on ne peut trop répandre.

M. David Forget, avocat, demeurant à St. Liboire, a fait un tableau analytique du Code municipal. Ce travail sera d'une grande utilité.

Plusieurs faits divers, entr'autres le meurtre à St. Philippe, remis au prochain numéro. A l'avenir nous ferons en sorte qu'il y ait toujours de la place pour les faits divers et nouvelles et le prix du marché.

Dans une cause de M. Lacombe, de Laprairie, contre deux magistrats qui l'avaient fait arrêter illégalement, la Cour de Révision a cassé le jugement de la Cour Supérieure et condamné les deux magistrats à \$100.00 de dommages et les frais qui sont considérables.

La première séance publique de l'Institut des Artisans Canadiens pour la saison aura lieu vendredi prochain, le 6 courant, à la salle de l'Union St. Joseph, rue Ste. Catherine. Voir l'annonce.

On lit dans le Pays du 27 courant : "MARIAGE.—L'élite de la société Canadienne-Française et Anglaise se pressait hier matin dans l'église cathédrale, pour être témoin du mariage de M. Théodore Doucet, notaire, de cette ville, fils aîné de feu M. Théod. Doucet, avec Mademoiselle Marie-Louise Desbarats, fille aînée de feu M. George E. Desbarats. La mariée a été conduite à l'autel par son frère M. George E. Desbarats ; et le marié par son parent M. Edmund Bernard.

"Les demoiselles d'honneur étaient Mademoiselles Smallwood et les Demoiselles Doucet accompagnées de M. Charles Doucet. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Leblanc, chanoine. L'autel était décoré avec un goût exquis et l'orgue n'a cessé pendant la messe de répandre ses harmonies à flots. L'heureux couple est parti dans l'après-midi pour une tournée de quelques semaines aux Etats-Unis. Un grand nombre d'amis les ont accompagnés à la gare. Nos souhaits et nos vœux les plus sincères les accompagnent."

PORTAGE DES DEUX RIVIERES.

Cette gravure s'explique d'elle-même. Il est facile de voir comment nos volontaires, dans leur expédition à la Rivière-Rouge, ont fait le portage des Deux Rivières ou du Pin, car ce portage est connu sous ces deux noms.

UNE ANCIENNE CHRONIQUE.

Un vieux prêtre a trouvé dans de vieux papiers une ancienne chronique où il est fait mention de choses intéressantes pour une famille du pays. Il va trouver cette famille, deux nobles Dames, douairières de l'endroit, et leur lit l'ancienne chronique.

LES FEMMES BRETONNES A "UN PARDON."

C'est un de ces pèlerinages si communs en Bretagne. Les deux principaux sont connus sous les noms de "Pardons de Ste. Anne d'Auray et de Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp." Ces fêtes religieuses durent plusieurs jours ; tout le monde y prend part. Les processions sont magnifiques ; hommes, femmes et enfants y figurent, portant crucifix, reliques, cierges et bannières.

LE VISÉ DES PASSEPORTS.

L'ennui de tous les voyageurs, des gens malades et impatientes surtout, le cauchemar des Anglais qui vont en France. Il faut les voir à Dieppe aux prises avec les agents de l'autorité française. La chronique s'est plu à raconter les aventures de plusieurs Anglais obligés de retourner dans leur pays ou d'attendre sept ou huit jours afin que leurs papiers fussent en règle.

Comme tous nos lecteurs le savent sans doute, le gouvernement français a un système admirable de vigilance qui lui permet de connaître tous ceux qui entrent en France, de savoir leurs noms et prénoms, qualité, pays natal, résidence, etc., etc.

NOMEN EJUS.

Que c'était un beau soir!... J'étais allé m'asseoir Sur un roc de la rive, Là, seul, je contempiais Les chatoyants reflets De la vague plaintive ;

Je contempiais, pensif, La fuite d'un esquif Dont les coquettes voiles Se berçaient mollement Sur le fleuve écumant, Au milieu des étoiles ;

J'écoutais la chanson Du vent dans le buisson Courbé sous son haleine, L'églouge du flot bleu Réfléchissant le feu De la lune seigine.

Et, tout en admirant, Sur le sable odorant Que caressait la lame, Avec un lourd bâton Je griffonnais un nom, Un nom charmant de femme.

Soudain, comme un serpent Qui s'avance en rampant, Avec un cri sauvage, Un flot houleux, géant, De l'abîme béant Bondit sur le rivage.

Puis, passant sur mon front, En violent tourbillon, Une froide bouffée, Un souffle impétueux, Fondit alors des cieux, Et hurla : Cléopée!.....

W. CHAPMAN.

Lévis, juillet 1871.

MM. Pamphile Vallée et Philippe Masson, de Québec, se proposent de publier, pendant la prochaine session du parlement de Québec, un journal qui mettra en pratique son titre, l'Echo de la Session. On y verra ce qui se dit et se passe en Chambre. C'est un journal qui devra avoir sa place.

Mais nous ne voyons pas que le journal aura un sténographe pour prendre les discours des membres. Il est vrai que jusqu'à présent le besoin d'un sténographe s'est guère fait sentir au parlement de Québec. On croit cependant que la Minerve en aura un cette année, si elle voit que la chose en vaut la peine, comme plusieurs l'espèrent.

DE BORD ET D'AUTRE.

LE PLUS BRAVE SOLDAT DE L'ARMÉE ANGLAISE A LA BATAILLE DE WATERLOO.

L'histoire suivante a été racontée par un officier anglais, le jour anniversaire de la bataille de Waterloo, 18 juin :

"Il y a quelques années, deux messieurs se rendaient à la demeure du duc de Wellington et lui annonçaient qu'ayant été nommés exécuteurs testamentaires d'un de leurs amis qui venait de mourir et qui avait laissé £500 st. au plus brave soldat de l'armée anglaise, et le considérant, lui, duc de Wellington, comme le plus brave militaire de l'armée, il venait lui offrir la somme léguée par leur ami.

Le duc fut très-flatté de cette offre, mais il la refusa en disant qu'il y avait dans l'armée anglaise plusieurs militaires aussi braves que lui. Les deux amis furent bien embarrassés. A la fin, le duc de Wellington leur conseilla de donner les £500 au major-général Sir James McDonell, le même qui, à la bataille de Waterloo, avait défendu Hougemont avec tant d'intrépidité.

Ils se rendirent donc chez Sir James McDonell, lui apprirent la décision du duc de Wellington et en même temps lui présentèrent les £500. Mais voici bien une autre difficulté : Sir James refusa à son tour, en disant qu'il connaissait un homme qui, à la bataille de Waterloo, n'avait été surpassé par personne en bravoure et intrépidité ; que sans le sergent-major Fraser qui lui avait aidé à fermer les portes de la ferme appelée Hougemont, c'en était fait de l'armée anglaise.

Le duc de Wellington considérait que Sir James McDonell méritait l'argent offert à cause de sa belle défense de Hougemont, et Sir James pensait que Fraser devait séparer avec lui, vu le service important qu'il lui avait rendu en cette occasion. L'argent fut donc partagé entre le général et le sergent-major et la générosité et le désintéressement du duc de Wellington et de Sir James McDonell ne seront pas oubliés de sitôt.

LES MALHEURS D'UN MARI.—Dans le territoire du Wyoming, les femmes jouissent des mêmes droits que le sexe barbu ; mais cela n'est pas du goût d'un certain nombre de maris, témoin l'histoire suivante arrivée à Chyenne, dans le susdit territoire : c'est un mari qui la raconte dans un journal de la localité : Un beau jour, ou plutôt un mauvais jour, sa femme fut obligée de se rendre à la Cour pour servir comme juré dans un procès important. La nuit vint, et comme le jury ne s'entendait pas du tout, le mari demanda à la cour la permission d'emmener sa femme avec lui, vu que ses sept enfants réclamaient impérieusement sa présence. Le pauvre mari ajoutait que son plus jeune enfant (un bébé de cinq mois) avait surtout besoin de sa maman, et toutes les mères comprendront cela. Mais la Cour ne se laissa pas toucher. Le juge eut même l'obligeance de dire à notre homme qu'un jury ne pouvait jamais se séparer avant d'avoir rendu une décision. Nous ne le dissimulerons pas : notre ami était fort embêté. Cependant, il ne se rebuta pas ; mais il prit un autre moyen : il demanda à la Cour la permission d'apporter l'enfant à sa femme. Le juge (un barbare) refusa encore sous prétexte qu'une treizième personne ne pouvait être introduite dans la salle du jury. Le mari perdit alors patience et cela se comprend ; mais que faire ? il jura, tempêta, puis... il se calma ;

mais lorsqu'il apprit que le jury ne se séparerait pas avant dix jours, il devint furieux, et il avait bien raison. Aux dernières nouvelles, sa femme était encore dans la salle du jury, l'enfant était expirant et le mari fortement frappé d'hypocondrie. Ce brave homme de mari est d'avis que la vraie et seule place de la femme est le domicile conjugal ; qu'elle doit aussi avoir soin de ses enfants plutôt que d'aller s'occuper des affaires des autres, etc., etc. Nous partageons les sentiments de ce pauvre homme, et puisse notre ardente sympathie alléger le poids de ses malheurs.

SUICIDE CAUSÉ PAR LES MARIQUINS.—Notre amitié pour la race maringouinienne n'a jamais été bien vive ; mais depuis que nous avons lu, dans une gazette, que cette race avait causé la mort d'un brave homme de matelot, nous ne saurions dire les sentiments qu'elle nous inspire. Voici le fait ; il est arrivé, à Burmah, à bord d'une frégate anglaise, mouillée à quelques arpents du rivage : Un matelot, du nom de Fox, était tellement incommodé par les maringouins, qu'il ne savait plus où se mettre. Tous les moyens qu'il employait pour les éloigner demeuraient sans effet. A la fin, il perdit complètement courage, et il se jeta à l'eau en disant à un de ses amis qu'il ne croyait pas qu'en enfer même on put souffrir autant. Les chaloupes furent mises à la mer, mais le malheureux ne put être sauvé.

PROCESSION DE TRENTE BAPTISTES HABILLÉS... COMME ADAM DANS LE PARADIS TERRESTRE.—Ils étaient trente, les malheureux, et s'amusaient à prendre un bain dans une petite rivière qui passait près d'un chemin de fer. En gens de précautions, ils avaient mis leurs habits sur la voie, vu que l'herbe était humide. Mal leur en prit d'avoir été si soigneux. Pendant qu'ils prenaient leurs joyeux ébats, un train s'avancait à toute vitesse, et en un clin-d'œil, tous les habits des bons frères étaient taillés en mille morceaux. Tableau ! Ils ne retrouvèrent intacts qu'un parapluie et une paire de lunettes ; articles très-utiles, si l'on veut, mais tout à fait insuffisants pour vêtir trente personnes, quelque Baptistes qu'elles puissent être. Voilà nos individus bien embarrassés ; cependant, il fallait bien s'en retourner à la ville, c'est ce qu'ils firent. Ils se mirent en file, le premier prit et ouvrit, surtout ouvrit le parapluie, et... regardez-le aller. En cette grave occurrence, il paraît que les lunettes ne servirent à rien.

Il est bon de vous dire qu'en arrivant à la ville, nos individus rencontrèrent trois ou quatre processions... habillées. Ils jurèrent, mais, hélas ! beaucoup trop tard, etc.

A. C.

Les annonces de naissance, mariage ou décès, seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

Le 26 Septembre, à St. Paschal, par le Rév. M. Patry, curé du lieu, Joseph Roy dit Desjardins, marchand, de St. Aubert de l'Islet, à demoiselle Louise Chapeau.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

- MM. Lépine et Darveau, Libraires... Québec
Dumontier, Libraire... Lévis
Roberge, Maître de Poste... New-Liverpool
Ls. Béland, marchand... St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand... Ste. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat... Somerset
L. Genest, marchand... St. Henri
M. Morin, N. P... St. Anselme
Docteur Lebel... St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste... St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand... St. Michel do
François Bélanger, Mtre de Poste... St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste... St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand... Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur... L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire... Ste. Anne Lapocatière
E. Chapeau, marchand... St. Paschal
Ls. Bégin, N. P... Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand... Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand... Cacouna
Thomas Pelletier, marchand... Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste... Rimouski
Ls. Ouellet, Instituteur... Nouvelle Shoobred, Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste... Arthabaska Station
A. Béland... Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P... Pont de Maskinongé
M. D'Aigle... Beceil
Ludislus Archambault... L'Assomption
Théophile Piquet, marchand... Sault-au-Récollet
G. B. Lamarche... St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste... Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf... St. Pierre Miquelon
Blake Langlais... Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste... Baie St. Paul
Elie Pellant... Berthier, en haut
L. B. D'Acoust... Pointe-Claire
Alfred Lorde... Sorel
P. L'Espérance, Maître de Poste... Longueuil
J. A. Fournier, N. P... Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon... Worcester, U. S.
M. Joassin... Valleyfield.
Le major F. Charon... St. Hubert.
Eugène Vadeboncoeur... Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste... St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont... Winnipeg, Manitoba.
Ls. Normandin, Mtre de Poste... Baucherville.
A. Paré, Mtre de Poste... St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr... Cap Santé.
L. A. Grison... Ottawa.
Jos. Labelle, Asst.-Mtre de Poste... Ste. Thérèse.
W. Chapman, Ecr... St. François, Beauce.
T. Charbonneau, Ecr... Mre de P. L'Acadie.
J. O. Poirier, Mtre de Poste... St. Jacques le Mineur.
Julien Brosseau, Ecr... Mre de P. Laprairie.
Pierre Théberge, Ecr, N. P... Ste. Marie, Beauce.
F. Bruno, Ecr... Avocat de Ste. George, do
Frs X. Dulac, Ecr... Ste. George, do
D. Brulé, Ecr... N. P... Vaudreuil.
A. Phaneuf, Ecr... N. P... Rigaud.
A. Lefebvre, Ecr... N. P... Ste. Marthe et Newtown.
J. B. H. Beauregard, Ecr... St. Athanase.
F. X. Heta, Ecr... Instituteur... Lachine.
C. Champagne, Ecr... N. P... St. Eustache.
A. Fortier, Ecr... N. P... Ste. Scholastique.
M. le Docteur Mignault... St. Augustin (D.-Montagnes).
Mme Veve L. O. Rousseau... Château Richer.
A. Archambault, Ecr... N. P... Varennes.
T. Lussier, Ecr... Maître de Poste Verchères et Contrecoeur.
J. B. Villemure, Ecr... N. P... St. Jérôme.
Jules Clément, Ecr... N. P... Eboulements.
Elie Anger, Ecr... N. P... Malbaie.
A. Savard, Instituteur... Chicoutimi.
Jos. Gaudin, Ecr... Moulins Pierreville.
Calixte Brault, Ecr... West Farnham et l'Auge Gardien.
A. Hardy, Ecr... Champlain.
J. W. Marcotte, Ecr... Ste. Anne de la Pérade.
D. Lacoursière, M. P... Ste. Geneviève de Batiscan.
H. Dufresne, libraire... Trois-Rivières.
Rodger Duckett, P. M... Coteau Station.
A. Gladu, N. P... Ste. Polycarpe.
J. B. Senard, Ecr... Malmaison.
Léon Gauriol, Ecr... N. P... St. Martin, Ile Jésus.
F. X. Gingras, M. P... Ste. Casimir, Co. Portneuf.
Mlle. Chillas, Maitresse de Poste... Nicolet, Q.
N. Lecavalier, Ecr... N. P... St. Laurent, près Montréal.